

Plus de 10 000 kilomètres repassent à 90 km/h en France, mais la bataille doit continuer pour obtenir un vrai retrait du 80 km/h !

La Ligue de Défense des Conducteurs, mobilisée pour obtenir un retrait total de l'abaissement à 80 km/h, se réjouit de voir de premiers départements revenir à 90 km/h... malgré tous les efforts du gouvernement pour les en dissuader.



La promulgation de la loi LOM (loi d'orientation des mobilités), fin décembre 2019, autorise les départements à relever à 90 km/h la limitation de vitesse sur les tronçons passés à 80 km/h le 1^{er} juillet 2018. Cependant les recommandations du Conseil national de la sécurité routière sont si draconiennes* que de nombreux présidents de département ont préféré renoncer. Mais les rangs de ceux qui se prononcent pour un retour à 90 km/h s'étoffent... La Ligue de Défense des Conducteurs a réalisé un premier « comptage » de ces départements opiniâtres, qui ont d'ores et déjà évalué le kilométrage précis des routes concernées. Même si ce kilométrage ne représente qu'1 % des 900 000 kilomètres qui étaient limités autrefois à 90 km/h, notre association salue ici leur effort et encourage tous ceux qui hésitent encore, tout en amplifiant la mobilisation pour obtenir un véritable retrait du 80 km/h.

Les plus de 10 000 km de routes qui reviennent à 90 km/h dans 12 départements pionniers :

-Cantal : 4 000 km

-Orne : 2 382 km

Plus de 10 000 kilomètres repassent à 90 km/h en France, mais la bataille doit continuer pour obtenir un vrai retrait du 80 km/h !

-Essonne : 600 km

-Loir-et-Cher : 560 km

-Seine-et-Marne : 487 km

-Haute-Marne : 476 km

-Loiret : 473 km

-Creuse : 440 km

-Maine-et-Loire : 410 km

-Indre-et-Loire : 400 km

-Sarthe : 400 km

-Bas-Rhin : 54 km

Une dizaine d'autres départements favorables au retour à 90 km/h sont encore en phase d'analyse des routes potentiellement concernées (Alpes-Maritimes, Aube, Calvados, Corrèze, Côte-d'Or, Haute-Loire, Haute-Saône, Hérault, Lozère, Oise, Pyrénées-Atlantiques, Vienne, Vosges...).

**Rappel : les tronçons proposés devraient avoir une longueur de plus de 10 km, sans intersection, sans arrêts de transport en commun ou traversée de hameaux ni circulation d'engins agricoles ; des séparateurs centraux devraient être installés sur ces tronçons ; des « zones de récupération » de 2 m de large ainsi que des « zones de sécurité » de 4 m de large devraient être aménagés ; un système de contrôle automatisé devrait être mis en œuvre, impliquant une nouvelle multiplication des radars...*

L'expérimentation du 80 km/h durant jusqu'au 30 juin 2020, la Ligue de Défense des Conducteurs maintient et accroît sa vigilance sur ce sujet afin d'informer au mieux tous ceux qui utilisent la route au quotidien.